

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 6

Artikel: Bien simple
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203088>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Aux pas perdus.

Il est peu de Lausannois, sans doute, qui ne connaissent la salle des pas perdus de l'Hôtel-de-Ville. Ceux qui l'ont traversée ces jours-ci l'auront trouvée rajeunie et embellie. Des dessins polychromes, se détachant vivement sur la blancheur des parois, encadrent sa fenêtre et courent le long des arcatures de sa voûte. C'est une décoration sobre, comme le style de l'édifice, mais cela égale l'œil et éclaire tout à la fois ce lieu où la lumière du jour ne pénètre que discrètement.

Si les murs avaient une bouche, comme ils ont des oreilles, les épais moellons des pas perdus pourraient faire de piquants récits des scènes dont ils sont les témoins muets, des croquis aussi variés que la condition des bonnes gens que leurs affaires amènent à notre modeste palais municipal.

A toute heure du jour, ce sont les allées et venues de MM. les municipaux, des fonctionnaires et employés, des huissiers, tous personnages qui ont là l'air grave, « officiel », que donne au plus simple, au plus jovial des mortels, l'exercice d'une charge publique. Mais voyez ces magistrats, ces chefs de service et ces secrétaires en dehors des heures dues à la commune, ils seront redevenus bons enfants comme devant, tout heureux qu'ils sont de laisser à l'Hôtel-de-Ville le décorum municipal et de marcher, parler, rire, chanter même comme leurs administrés, quand il n'est pas question de redonner un tour de vis au pressoir de l'impôt.

Ce même dédoublement de la personnalité, vous le remarquez, à un degré moindre cependant, chez MM. les conseillers communaux, les soirs où la chose publique les appelle dans l'ancienne salle du Deux-Cents. Là, le souci de leur dignité ne les empêche pas toujours de s'entretenir familièrement durant la lecture des rapports et des préavis; mais l'expansion de leurs sentiments intimes n'en est pas moins, si l'on peut dire, gênée dans les entournures. Pour leur donner libre cours, il faut qu'ils aillent se détendre les jambes aux pas perdus, en allumant un vevey ou un grandson. Que de gais propos, alors! tandis qu'à la séance on discute plan d'extension, périmètre intéressé, expropriation par voie juridique.

La salle des pas perdus ne voit pas que des personnages officiels. Il n'y a presque pas de semaine où elle ne soit animée par le raccourci du Tout-Lausanne qui se précipite aux conférences littéraires, politiques, philanthropiques ou religieuses auxquelles ne suffisent pas le palais de Rumine, la Maison du Peuple, la Salle centrale et le Musée industriel.

C'est là aussi que passent les particuliers qui s'en vont demander au Greffe municipal une attestation de leur honorabilité, pour trouver plus aisément une situation sociale ou simplement pour être admis à suivre les cours d'une université d'Allemagne, à défaut de diplômes académiques. Ce certificat se nomme un « acte

de mœurs », intitulé qui sous-entend « bonnes mœurs ». A moins d'avoir tué père et mère, on l'obtient sans peine des complaisants fonctionnaires du Greffe.

L'innombrable classe des contribuables défile à travers les pas perdus au mois de janvier et pendant la première quinzaine de février, durant la période où les inflexibles lois les contraignent à déposer leurs déclarations d'impôts. Inutile de dire qu'ils accomplissent ce devoir avec un très relatif enthousiasme. Il n'y a guère que les petites bobonnes qui sourient à l'huissier à qui elles tendent le grand pli gris ou bleu où leur maître a indiqué l'état de ses biens en maugréant contre le fisc.

Le mercredi matin, à partir de 9 heures, la salle des pas perdus a une physionomie toute particulière. Sur ses bancs, entre la porte et le gros poêle de faïence, sont alignés des bonshommes qui n'ont pas précisément l'air de s'amuser autant que les spectateurs du *Lausanne brigue*, au Kursaal. Ce sont des jeunes gens en général. Ils ont sur la conscience quelque menue contravention, tapage nocturne, farces commises avec la complicité de Bacchus ou de Gaminus, etc., et attendent leur tour de « poser leur culotte » devant la commission de police. Pour tuer le temps, ils contemplent d'un œil morne le bas-relief encastré dans la paroi, où l'on voit l'écusson de la ville entre deux anges; ou bien, s'ils sont quelque peu frottés de latin, ils s'évertuent à déchiffrer l'inscription découverte en 1739 à Vidy, sur l'emplacement de la Lausanne romaine, par laquelle Clodius, premier curateur des Lausannois, adresse des vœux au soleil, à la lune et au génie protecteur de la ville, pour la conservation des empereurs Marc-Aurèle et Lucius Verus.

Cette prière de Clodius laisse bien indifférents les couples qui s'en vont allègrement prendre place sur les deux hauts sièges rembourrés de la coquette salle des mariages, tout au fond des pas perdus. Ils n'accordent pas plus d'attention au joli plafond de bois de cette salle, demeuré longtemps insoupçonné sous la couche de plâtre qui le dissimulait à l'époque où les plafonds sculptés étaient sans doute choses trop communes. Et c'est du même pas pressé qu'ils sortent de l'Hôtel-de-Ville, après avoir lâché le grand oui par devant M. Alexis Rossier.

S'il est un point qui, à ce moment-là, les préoccupe encore moins que l'aspect de l'Hôtel-de-Ville, c'est bien celui de savoir d'où vient ce nom de pas perdus que porte le vestibule de certains édifices publics. En attendant que quelqu'un de plus savant que nous veuille bien nous donner son opinion, émettons la nôtre : pas n'est-il pas pris ici dans sa signification de démarche, et les plaideurs malheureux, les solliciteurs éconduits n'ont-ils pas été amenés à appeler pas perdus le lieu où ils faisaient vainement antichambre? Pour l'Hôtel-de-Ville, ce ne sera peut-être pas l'avis des gens que marie si aimablement M. Rossier, du moins tant que dure la lune de miel.

V. F.

Bien simple.

Hé! Jean, fait, l'autre jour, à son jardinier, M. R... Pourquoi n'avez-vous point emporté tous ces débris de vaisselle qui sont là-bas sous les lilas. Je vous l'avais déjà dit il y a une semaine, au moins.

— Mais, monsieur, je sais pas où les mettre. Y ne passe point de tombereaux de balayures dans le quartier.

— Eh bien ne savez-vous pas creuser une fosse et y jeter toutes ces ordures?

— J'y ai bien pensé, monsieur, seulement, la terre, où la mettre, après?

— En voilà d'une! Ne savez-vous donc pas creuser une fosse assez grande pour que tout y puisse entrer!

— ... Ah! c'est vrai!

L'étable.

Dans l'étable basse et profonde,
Où filtre par les volets clos
Un rayon de lumière blonde,
Les vaches goûtent le repos.

Toutes sur la litière fraîche
Ont allongé leur corps pesant,
Et ruminent devant la crèche
Que frôle leur muse luisant.

D'instant en instant, une tête
Se tourne avec de grands yeux doux,
Pleine de rêve, et les bonnes bêtes
Lentement lèchent leur poil roux.

Les chaînes, heurtant les mangeoires,
Tintent à chaque mouvement,
Tandis que monte incessamment
Le bruit de meule des mâchoires.

A. ROULIER.

Bertholet et lo bailli.

S TASSE s'è passâie dein on velâdzo pè vè Etsallein, on Velâ que crâyo, ma diabe lo pas que pu vo dere se l'è pè Velâ-Meindrâ, âo bin Tiercelin, âobin oncora Velâ-Racelliâ. Ein è tot coffo de elliau Velâ que l'è facil de lâi sai eimbouèlâ. Lâi a dza grand teimps de cein, l'è-tâi quand elliau vaunèze de Bernois terivant la dime et sè soulâvant avoué noutrè quartette. L'è dza dau vilho, et lo martsau que vu vo dere l'è su que n'a pe min d'eindzalire ora. Clif coo demorâve dein ellif Velâ, iô l'è-tâi tot solet de son meti et l'avâi pardieu prau travail. Et pu que l'è-tâi bon martsau! Po ferra on'èga, on croûio bolet, vo dio qu'èin avâi min à li.

On coup, ellif martsau, qu'è-tâi fiè quemet on tsin, su sa courtena, l'avâi ètèrti avoué son batièran on volet âo bailli que lâi criâve dâi nom sobriquet. Lâi avâi châtâ dèssu et pu... rrau avau lè z'orollie, lo mor, que mon pouro volet l'avâi z'u la tita frèsâie. Quemet vo peinsâ, lo bailli, que badenâve pas ti lè dzor, fe liettâ noutron martsau et pu lo reduit dein on croton (prison) dau tsati ein atteindènt de lo fère peindre pè lo boriâ de Mâodon.

Ma fâi, quand lè dzein s'ètant cein que s'è-tâi passâ, l'urant delâo de vère lau martsau bins-tout ganguelhî. Lau fasâi pardieu bin fâta : cò